

**PROCES -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN
DU 23 FEVRIER 2026**

Membres présents : 08 + 2 pouvoirs

Membre absent :

Absente :

Excusés : LANTIER Steffy donne pouvoir à Riolino Patrick

PINEAU Jacques donne pouvoir à Jean-Michel DOUX

Présents : LE CHARTREUX Alain, DOUX Jean Michel, GUENEAU Jean Noël, RIOLINO Patrick, CREBOIS Nathalie, TONNOLI Marine, D'HIVERT Jacqueline, COUDRIN Maude

Secrétaire de séances ; CREBOIS Nathalie

Séance ouverte à 19h

Adoption du Procès-Verbal du 08 décembre 2025, approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- Travaux ONF : élagages
- Demandes de subventions : Centre social et culturel du Beuvron, Flotteurs FM et Camosine
- Devis Broyage
- Devis Toiture ardoise toilettes école
- Questions diverses

- TRAVAUX ONF : ELAGAGE

Devis pour le chemin d'accès 7 kilomètres « Site de la Vierge d'Asnan » pour un montant 3000 TTC

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

DEVIS BROYAGE

Le Devis de Monsieur Thibault PERREAU est de 1440 € TTC pour le broyage des chemins.

Le Conseil Municipal adopte pour à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Centre social du Beuvron : oui

Flotteurs FM : non

Camosine : non

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

DEVIS TOITURE ARDOISE TOILETTE ECOLE :

Le devis de l'entreprise RIOLINO-BARBOUX est de 4536 € TTC.

Le Conseil Municipal adopte pour à l'unanimité.

- Questions diverses

-Subvention accordée et obtenue des Monument aux Morts 540€

- Le dossier DETR pour la réfection de la nouvelle mairie a été déposé en Sous-Préfecture et réputé complet.

La séance est levée à 19h15

Le Maire,

RIOLINO Patrick

Secrétaire de Séance

CREBOIS Nathalie